






## DEMANDE D'ÉQUIVALENCE - DASPA

<p><b>C'EST QUOI ?</b></p> 	<p>L'équivalence est un document qui permettra d'orienter l'élève dans la bonne classe en fonction des études déjà suivies dans son pays d'origine.</p>
<p><b>QUI EST CONCERNÉ ?</b></p>	<p>Tous les élèves qui ont suivi un enseignement à l'étranger doivent obligatoirement effectuer cette démarche.</p>
<p><b>DOCUMENTS À FOURNIR POUR UNE ÉQUIVALENCE ?</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Un extrait d'acte de naissance original</b> (pas une photocopie).</li> <li>✓ <b>Tout document original prouvant une scolarité</b> (bulletins, attestations scolaires, diplômes, ...)</li> <li>✓ <b>Pour les élèves issus d'un pays de la liste OCDE :</b> <b>57 euros</b> : 51 € pour la demande d'équivalence + 6 € pour les frais de banque et poste.</li> <li>✓ <b>Pour les autres élèves : 82 euros</b> : 76 € pour la demande d'équivalence + 6 € pour les frais de banque et poste.</li> </ul>
<p><b>TRADUCTION EN LANGUE FRANÇAISE ?</b></p> 	<p>Tous les documents fournis (y compris les cachets, tampons, timbres et autres sceaux) seront accompagnés de la <b>traduction en langue française</b>. Celle-ci peut être réalisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ un traducteur juré près d'un tribunal belge (la signature sera ensuite légalisée par le tribunal de première instance).</li> <li>→ un traducteur juré établi dans le pays où a été délivré le document scolaire. Sa signature sera ensuite légalisée par l'Autorité compétente du Pays concerné et par les services de l'Ambassade de Belgique implantée dans ce pays.</li> </ul> <p>☛ Les documents fournis dans une des langues suivantes <u>ne sont pas à faire traduire</u> :</p> <p style="text-align: center;">allemand - anglais - espagnol - italien - néerlandais - portugais</p>
<p><b>PRÉSENTATION DES DOCUMENTS</b></p> 	<p>Les documents originaux <b>et</b> leur traduction sont à présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ sous <b>forme d'originaux</b> (pas de photocopie),</li> <li>→ avec le <b>cachet du traducteur</b> visible en partie sur le document original et en partie sur sa traduction,</li> <li>→ avec la <b>signature du traducteur</b> sur chacun des documents.</li> </ul>
<p><b>A QUI REMETTRE CES DOCUMENTS ?</b></p>	<p>Tous ces documents sont à remettre au plus vite à <b>Mme Polet</b>, l'assistante sociale.</p>
<p><b>OÙ DEMANDER DES INFORMATIONS ?</b> </p>	<p>La personne de référence pour les dossiers d'équivalence est <b>Mme Polet</b>, l'assistante sociale.</p>